

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le génocide arménien, à Paris le 24 avril 2014.

Madame la Maire de Paris,

Mesdames et messieurs les élus parlementaires,

Messieurs et Mesdames, qui depuis longtemps soutenez à travers vos organisations, la cause qui vous est chère.

Je suis venu ici, le 24 avril, comme Président de la République, parce que je voulais être présent pour cette commémoration, celle du 99ème anniversaire du génocide arménien.

Je le fais ici, avec vous, devant vous, Arméniens vivant en France, Français d'origine arménienne, avec vous qui portez ce drame dans votre vie, dans votre existence comme une blessure toujours ouverte.

Je le fais ici, jardin d'Erevan, devant la statue de Komitas qui est mort à Paris mais dont la vie fut à jamais brisée en 1915.

Le 24 avril, Komitas fut arrêté avec 650 intellectuels arméniens, arrêtés dans leur pays, arrêtés parce qu'ils étaient Arméniens.

C'était le début du processus d'élimination.

Les élites de la communauté arménienne furent systématiquement détruites. Les villages de l'Anatolie vidés de leurs habitants. Les hommes, pour la plupart fusillés. Les femmes et les enfants, déportés à travers le désert, épuisés par une marche sans fin, humiliés par les brimades. La plupart n'arrivèrent jamais à destination. Mais d'autres, d'autres, dont vous êtes les descendants, sont venus ici en France, ont été accueillis par la France et sont devenus Français, sans jamais rien oublier de leurs origines, de leur parcours et de la mémoire qui les lie à ceux qui sont morts dans le génocide.

Un million et demi de morts. Des centaines de milliers d'Arméniens chassés de Turquie.

Cette tragédie porte un nom, un seul nom : c'est le génocide. Il n'y en a pas d'autre.

C'est la raison pour laquelle, la République française l'a officiellement reconnu, par la loi du 29 janvier 2001, une loi à laquelle, à l'époque député, j'ai pris part. Une loi qui fut adoptée par l'ensemble des familles politiques de la République, parce que la France, même quand elle se divise sur d'autres sujets, se retrouve toujours dès que les principes fondamentaux sont en jeu. La loi de 2001 porte un article unique - parfois les lois les plus couteuses sont celles qui signifient le plus ce que nous voulons dire à la Nation : « La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 ». Telle est la loi de 2001.

Avant même cette loi, le génocide arménien était dans la mémoire de la France. D'abord, parce qu'il était inscrit dans l'histoire familiale des 500 000 Français d'origine arménienne qui, je le rappelle, est la troisième communauté arménienne au monde, hors bien sûr de l'Arménie. Mais cette cause, ce combat était porté par tous ceux, toutes celles qui voulaient en faire un exemple, un exemple pour les autres peuples, un exemple pour la liberté.

C'est pourquoi, il y avait déjà de grandes voix qui s'élevaient dès les premiers massacres.

Je pense à celle de JAURES, qui avait écrit, ou plus exactement, avait prononcé à la tribune de l'Assemblée nationale, cette phrase, qui vaut pour le génocide arménien, comme pour d'autres crimes contre l'humanité : « L'humanité ne peut dormir avec dans sa cave le cadavre d'un peuple assassiné ». C'est pourquoi la France, obstinément, a lutté pour la reconnaissance du génocide arménien. Chaque fois qu'il y a crime contre l'humanité, la France, oui toute la France, se bat pour la vérité et pour la justice.

Mesdames et Messieurs,

La commémoration d'aujourd'hui est une répétition. Parce que nous préparons ensemble la commémoration du centenaire du génocide en 2015. Et je vous l'annonce ici, la France sera à vos côtés, comme elle l'a toujours été.

Comme Président de la République française, on me demandait où je serai en 2015, le 24 avril. Je ne serai pas là parmi vous, je serai à Erevan pour le centenaire.

Pourquoi cette présence ? Non pas pour faire la leçon. Non pas pour être le seul ou le premier. Je serai à cette cérémonie parce que nous devons continuer jusqu'au bout. Le devoir de mémoire et donc, la reconnaissance par le monde entier du génocide arménien.

La communauté des historiens, et je veux la saluer, a fait son travail et continue de le faire. Nous la soutiendrons, en particulier à travers le Conseil international pour l'étude du génocide des Arméniens dont j'ai accepté de présider le comité d'honneur.

Cette bataille de la reconnaissance est menée. Elle est menée avec respect pour le souvenir des victimes. Elle est menée avec respect pour les vivants qui ne sont pas responsables de ce qui s'est produit il y a près d'un siècle.

Mais, cette bataille, elle sera menée jusqu'au bout, sans le moindre renoncement, sans la moindre hésitation, sans le moindre compromis.

La France soutiendra toutes les initiatives qui seront prises au niveau européen pour lancer un programme de sensibilisation, de pédagogie et donc d'information, sur le génocide arménien.

La France prendra tous les messages, d'où qu'ils viennent, qui appellent à la compréhension, à la compassion, à la tolérance, et à la reconnaissance des souffrances vécues par le peuple arménien.

Je m'étais engagé comme candidat à l'élection présidentielle à promouvoir la création d'un Centre de mémoire et de civilisation arménien. Je sais que la Mairie de Paris y travaille. L'Etat y prendra toute sa part. Et je veux que tout soit mis en œuvre pour que cette institution puisse être inaugurée l'année prochaine, c'est-à-dire pour le centenaire

Pourquoi un Centre de mémoire ? Pour informer, pour diffuser, pour faire comprendre le génocide dont les Arméniens ont été les victimes, mais pour faire comprendre aussi que ce combat-là s'inscrit dans celui de la reconnaissance de tous les drames, de tous les massacres qui frappent les peuples encore aujourd'hui.

Le travail de mémoire exige de repousser la falsification et la manipulation car le négationnisme n'est pas une opinion, il n'est pas une théorie, il n'est pas une conception. Le négationnisme est un outrage à la vérité, une insulte faite aux victimes et à leurs descendants.

C'est pourquoi le travail sur le plan du droit doit être poursuivi, pour que nul ne puisse impunément nier les souffrances du peuple arménien.

Chacun, ici, connaît les difficultés et les obstacles. Chacun, ici, se souvient de la censure par le Conseil constitutionnel de la proposition de loi qui avait été adoptée en 2006 par le Parlement. J'ai donné instruction au gouvernement de préparer un nouveau texte, mais à une condition, c'est qu'il soit incontestable. C'est l'intérêt de tous. Car je ne veux pas essayer un nouveau refus qui serait utilisé alors par les propagandistes de la négation. Je demande donc que tout soit fait avec sérieux, méticulosité et volonté d'aboutir. Un fait nouveau s'est produit il ne va pas dans le bon sens, puisqu'à la fin de l'année dernière, la Cour européenne des droits de l'Homme a invalidé une décision de la justice suisse dans une affaire portée par un requérant qui avait nié la réalité du génocide arménien.

La question que nous nous posons, ici, en France, est donc portée au niveau européen. La Suisse a demandé le renvoi de cette affaire devant ce qu'on appelle la grande chambre de la Cour européenne des droits de l'Homme. J'ai demandé au gouvernement français d'intervenir aux côtés de la Suisse pour donner plus de force à la démarche et plus de chances au processus juridique, ici, en France.

Le 12 mai prochain, je n'ai pas de secret pour vous, cela a été révélé, j'effectuerai une visite d'Etat à Erevan, à l'invitation du Président Serge Sarkissian. Je réaffirmerai la volonté de la France de construire avec l'Arménie un partenariat particulièrement dynamique. Nous devons multiplier les échanges parce que nous devons soutenir toutes les initiatives sur le plan politique

intégrer les échanges parce que nous devons soutenir toutes les initiatives sur le plan politique, sur le plan diplomatique, sur le plan culturel pour unir davantage nos deux pays. L'Arménie est dans une situation difficile, mais l'Arménie doit aussi s'ouvrir, être capable de porter également un message de développement et de paix.

Mon dernier mot sera pour les Arméniens qui souffrent encore de persécutions parce qu'ils sont Arméniens. Je pense aux Arméniens de Syrie qui connaissent un véritable traumatisme depuis, hélas, le début de cette guerre civile. La France ne choisit pas parmi les victimes, ne regarde pas davantage cela plutôt que ceci. Non, la France est particulièrement sensible à ce qui se produit en Syrie parce que les Arméniens, les chrétiens, les sunnites et les alaouites font partie de l'Histoire de la Syrie. Mais, je pense que chaque fois qu'une communauté est attaquée parce qu'elle est une communauté dans un pays qui a jusqu'à présent fait vivre toutes ses identités ensemble, la France doit être aux côtés de ceux qui sont victimes.

C'est pourquoi nous devons travailler sans relâche pour ne pas fermer les yeux sur ce qui se produit en Syrie. Encore aujourd'hui, nous ne savons pas si des armes chimiques ont été encore utilisées. Encore aujourd'hui, il se produit des massacres et des épurations. Aucun crime de masse ne sera impuni, en Syrie, comme ailleurs.

Mesdames et Messieurs,

Je vais conclure, d'abord pour vous remercier au nom de la France.

La France sait ce qu'elle doit aux Arméniens. A ceux de la Résistance, à Missak MANOUCHIAN et à ses camarades, dont j'ai une nouvelle fois salué la mémoire au Mont Valérien.

La France sait ce qu'elle doit aux Arméniens devenus Français qui ont reconstruit notre pays au lendemain de la guerre par leur travail, par leur talent.

La France sait ce qu'elle doit aux compatriotes d'origine arménienne, entrepreneurs, ouvriers, artistes, savants, tous ceux qui font rayonner la France mais sans rien oublier de leurs origines arméniennes. C'est le bel exemple, être pleinement Français, sans jamais rien oublier du parcours qui vous a conduit à le devenir.

En évoquant le souvenir des victimes du génocide arménien, la République française rend hommage bien sûr à ceux qui sont morts, mais elle salue aussi la responsabilité des vivants. C'est-à-dire nous-mêmes, c'est-à-dire vous-mêmes, car ce sont les vivants qui maintenant doivent mener la lutte : la lutte pour la liberté, pour la vérité, pour la justice, contre la haine, contre la violence, contre l'intolérance.

Cette cérémonie n'est pas une cérémonie qui accuse, elle n'est pas une cérémonie qui exclut, elle est une cérémonie qui rassemble. Il n'y a pas deux côtés, ceux qui sont ici, et ceux qui sont là. Il n'y a qu'un combat, qu'une lutte, qu'un idéal qui est celui de la reconnaissance du génocide arménien.

Alors, je le souhaite de tout mon cœur que tous les esprits évoluent parce que ce souvenir du génocide arménien c'est défendre un idéal, c'est défendre la paix, c'est défendre la justice et cette cause elle vaut pour l'Arménie d'aujourd'hui, d'hier, elle vaut aussi pour le monde tout entier.

Vive la République et vive la France. »